



Le 28 juillet 2020

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

OBJET : make great again our Environment !

Monsieur le Premier Ministre,

Il se trouve qu'aujourd'hui ce sont vos pays occitans et catalans qui vous écrivent, mais ce pourrait tout aussi bien être un autre collectif régional, une autre association locale, une fédération nationale dès lors que les problèmes sont partout de même nature, et le comportement des prédateurs de l'énergie partout d'un même niveau d'audace et de désintérêt pour ce qui nous touche au premier chef : la protection de l'Environnement.

Nul doute que c'est cette préoccupation qui vous a pénétré lorsque le 18 décembre 2017 vous avez voté avec l'ensemble du conseil départemental la demande d'un moratoire de l'éolien dans les Pyrénées-Orientales.

Il a comme vous le savez été publié le 21 avril 2020 un décret PPE qui est totalement inapproprié aux engagements pris par la France en matière d'émissions de CO² et qui ne correspond plus aux moyens financiers dont dispose à présent l'économie française.

Nos associations avaient cependant officiellement déposé le 17 janvier 2020 une proposition alternative visant à concentrer les soutiens publics sur les actions effectives de réduction des émissions de CO² et d'autres gaz à effet de serre (rénovation thermique des bâtiments, modes de chauffage économes en CO₂, mobilités douces) et non plus sur la production d'électricité, secteur qui en France est déjà décarboné. Cette proposition alternative chiffrée ne reçut pas de réponse.

Le secteur électrique représentant en France 6% des émissions de CO² (30% en Allemagne), l'essentiel du travail de réduction doit à l'évidence être réalisé sur les autres 94% : les membres de la convention citoyenne pour le climat ne s'y sont pas trompés, qui avec sagesse ont concentré leurs propositions sur ces mêmes énergies d'origine fossile où tant reste à faire en termes de sobriété et d'efficacité énergétique.

Comme vous le savez, l'éolien terrestre ruine l'attractivité durable des territoires ruraux, il dégrade les paysages et les abords des sites classés, il dévalorise le

patrimoine, il est souvent implanté dans des couloirs de vent qui sont aussi des couloirs de migration pour l'avifaune, il détruit les chiroptères si nécessaires et menace la pérennité de la ressource en eau en détruisant des zones humides, pourtant théoriquement protégées, il fracture les villages en « pour » et « contre » et il détruit durablement un cadre de vie hérité ou choisi. Sans oublier la santé des riverains et les nuisances permanentes qu'ils subissent.

Accessoirement, le cadre réglementaire de l'éolien n'est plus approprié à la taille et à la puissance de ces machines, comme il est récemment apparu au cours de différentes séances de travail avec les directions du Ministère, dont nous tenons les minutes à votre disposition. Il est en déphasage croissant avec les objectifs prioritaires de la protection de l'environnement inscrits dans la Charte de l'Environnement (loi constitutionnelle du 1er mars 2005). Ce cadre réglementaire est pourtant régulièrement modifié, mais systématiquement dans le sens d'une plus grande souplesse donnée aux promoteurs et de dérogations de plus en plus nombreuses à la protection de l'environnement et des espèces protégées.

Est-il besoin de rappeler le vœu présidentiel « *l'éolien ne doit pas être imposé d'en-haut* » (Emmanuel Macron le 14 janvier 2020 à Pau). » ? Il y aurait utilité pour notre pays à ce que votre gouvernement reconsidère le décret du 21 avril 2020. Le contexte sanitaire, économie et social, environnemental, moral aussi, est porteur pour nos propositions que nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointes.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Pour le co-secrétariat :

Dr Emmanuel Forichon (Tarn) :



Marie-Noëlle Moly (Pyrénées Orientales) :



Pièce jointe : proposition d'une PPE alternative - 17 janvier 2020

Dossier suivi par : Bruno Ladsous, tél. 06 49 69 39 59, email ladsousbruno@gmail.com

Adresse : TNE OE, aux bons soins de l'Association Nostramontanha, Mairie, 81240 LE RIALET

Le collectif régional TOUTES NOS ENERGIES/ OCCITANIE ENVIRONNEMENT réunit 140 associations œuvrant pour la protection de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie des habitants, pour une transition énergétique véritablement solidaire et respectueuse de notre environnement